

## EVA, un service public numérique de l'ANLCI

Intégré en 2021 au sein de l'offre de service de l'ANLCI, [le service eva](#) (ancienne Start-up d'État portée par le Haut-commissariat aux compétences et le ministère du Travail) est aujourd'hui reconnu comme « [service à impact](#) » par la Direction interministérielle du Numérique.

Eva est un outil d'évaluation de la maîtrise des compétences de base (littéracie et numéracie) et d'aide à l'accompagnement des publics en difficultés, en particulier les personnes en situation d'illettrisme ou d'innumérisme.

Eva propose deux modalités d'évaluation de compétences :

- Des parcours « Diagnostics », ludiques et rapides, qui permettent d'une part de disposer rapidement d'une première photographie du niveau de maîtrise des compétences de base, et d'autre part de faciliter la remobilisation des personnes en difficultés en valorisant leurs compétences transversales.
- Des parcours « Positionnement » qui permettent de tester de façon précise la maîtrise des compétences langagières, mathématiques et cognitives pour construire des contenus et objectifs pédagogiques adaptés, et d'éventuellement mesurer les progrès réalisés par une personne à l'issue d'un parcours de formation (« test & re-test »).

Eva est mis à disposition gratuitement par l'ANLCI, qui maintient le service en amélioration continue en fonction des retours utilisateurs (professionnels et bénéficiaires).

Depuis sa mise en ligne, le service eva a permis à plus 15 700 professionnels, dans 5 890 structures, de proposer 220 000 bilans (diagnostics et positionnements) aux publics accompagnés.

Plus de 43 300 situations de difficultés avec les compétences de base ont été mise en évidence pour permettre un meilleur accompagnement des bénéficiaires.

